

PROGRAMME DE FORMATION

CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – 2,5 jours

Partie théorique : 14 heures de formation théorique en salle

- L'eau et son environnement
- Les eaux dans l'habitat
- Spécificités quantitatives, biologiques, chimiques des eaux usées
- Le rôle de l'ANC
- Etude de tous les types de filières
- Notions de pédologie
- La réglementation (textes de loi, normes)
- Présentation des SPANC
- Diagnostic et contrôle de bon fonctionnement
- Pathologies fréquemment rencontrées

Partie pratique : 4 heures de pratique terrain

- Réalisation de plusieurs repérages sur site réels
- Mise en situation sur le terrain, rédaction du rapport